Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Garde d enfant sans agrément

Par nathalie

bonjour j ai reçus une demande de cessation d activité illégal de garde a mon domicile ,celà est vrais que je n avais pas d agrément mais j ai due travailler pour m occuper de mes trois enfants en bas ages car il fallait biens le faire et lorsque je me suis rendue aux réunions d information et vue l attente que cela prendrais je n ai pas eue le choix et maintenant je suis sans aucun revenus et j ai plus de client pourriez vous m aider a faire un courrier afin de pouvoir répondre au conseil général de la guadeloupe au service des agréments familiaux et maternelle pour que ma demande ne sois pas rejeter et que l on trouve une solution afin d accélérer ma demande car je ne pourrais pas rester dans cette situation tout le temps qu ils me demandent.MR L AVOCAT OU MADAME JE SOUHAITERAIS ME MèTTRE A JOUR AFIN DE TRAVAILLER dans la légalité mais sans devoir attendre près de 1 ans sans riens faire

---
Par jury34

Bonjour,

Il faut vous rapprocher de la préfecture, je pense.

Cordialement